

**COMPTE RENDU
DE LA CAPL D'AFFECTATION DES CADRES B
AU 01/09/2017**

**VIVEMENT LES VACANCES,
PAS LES « VACANCES D'EMPLOIS » !!!**

Une nouvelle fois, cette CAPL s'est tenue dans un contexte particulièrement préoccupant au regard de la situation de l'emploi à la DGFIP qui comptabilise 35000 suppressions d'emplois depuis 10 ans. A l'issue du mouvement national le déficit est déjà de – **949 contrôleurs généralistes** sans compter l'évaporation naturelle au 1er septembre (dispos, congés formations, retraites, temps partiels).

Pour les PO, **le déficit de -3,6** donné par la DG est déjà aggravé à ce jour par des absences avérées et non encore prises en compte (portant ce déficit à **près de 7 agents**).

13 postes resteront vacants à l'issue du mouvement local et qui ne pourront pas tous être comblés par les ALD .

Solidaires finances publiques a fait part de sa forte inquiétude quant à l'avenir des promotions internes dans les PO : cette année 7 collègues promus B sont affectés hors département, et les nouvelles règles que veut imposer la DG sur les affectations en sortie d'école (au rang de sortie d'école sur des postes laissés vacants après affectation des titulaires) vont freiner les intentions de passer les concours.

Le blocage des mutations dans le 66 est largement imputable aux 5 suppressions d'emplois B subies cette année.

Le mouvement local a été décliné dans le respect des règles et dans un climat constructif qui a permis de faire évoluer le mouvement en prenant en compte 2 retraites déposées récemment pour un départ avant le 1^{er} mars 2018 (CF instruction). Cette prise en compte a permis de donner satisfaction à plusieurs agents en cascade. D'autre part, l'application d'une règle technique a également permis l'affectation, dans le respect de la règle de l'ancienneté, de deux agents qui s'auto-bloquaient mutuellement sur leurs postes respectifs.

Après mouvement local , 13 postes resteront vacants dans le département :

- 1 B BCR
- 1 B CDIF
- 3 B SIE Réart
- 1 B SIE Têt
- 1 B SIP Réart
- 1 B CFP Saint-Laurent
- 2 B CFP Saint-Paul
- 1 B CFP Port- Vendres
- 1 B CFP de Cerdagne
- 1 B CFP de Mont-Louis

Les postes restés vacants après mouvement local ne pourront pas tous être comblés par des agents ALD.

Les choix d'affectation restent difficiles, la situation personnelle de chaque agent ALD département étant par définition particulière. Au final, c'est la DDFIP 66 qui a pris la responsabilité du choix des affectations après discussion avec les OS sur chacune des situations. Il est à noter que si la situation des effectifs va laisser de nombreux services en souffrance, la direction est restée néanmoins attentive aux aspects humains quand cela a été possible.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que dans un contexte contraint en effectifs, c'est bien les vœux des agents qu'il fallait privilégier. Nous regrettons qu'une autre OS ne considère l'intérêt des agents que lorsqu'il s'agit de l'un de leurs adhérents.

La direction s'est expliquée sur ses choix de gestion (ALD et détachements) :

- ◆ Efforts du 66 en effectifs sur le SPFE qui conditionnent le maintien des renforts BNIPF pour résorber le retard (139 jours)
- ◆ Pourvoir au mieux le CDIF (absence du référent, révision foncière)
- ◆ Conserver de la stabilité encore quelques mois au SIE Têt au vu des difficultés
- ◆ Nécessité d'assurer l'ouverture au public à Saint Paul avec l'affectation de 2 ALD en alternance (présence physique / télétravail)
- ◆ Prise en compte de recommandations d'aménagements de postes par le Médecin de Prévention
- ◆ Prise en compte de situations personnelles.

2 points d'étapes sont prévus au 1/10/17 et au 01/01/18 pour affiner certaines situations (St Laurent de la Salanque et CDIF).

Bien que le mouvement local ait été décliné selon les règles, Solidaires Finances Publiques 66 a voté CONTRE ce mouvement, motivant ce choix par le nombre de postes restant vacants, ces vacances pesant sur les conditions de vie au travail des agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, la fluidité des mouvements nationaux et locaux passe par l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement des agents à hauteur des emplois implantés. Elle passe aussi par une refonte des règles de gestion .

Les revendications de Solidaires Finances Publiques pourraient en partie solutionner ces problèmes. Nous demandons une affectation nationale à la commune et une affectation au plan national des ALD département les moins anciens sur les postes laissés vacants à l'issue du mouvement national.